

Quelles propositions face à la maladie psychique ?

P. N.-D. – La maladie psychique est-elle une réalité croissante ? Qu'entend-on exactement par là ?

P. Gilles Annequin – Notre époque voit se multiplier des troubles de la personnalité, prenant des formes très diverses, qui sont le reflet d'une fragilisation de plus en plus importante de l'être humain au cœur de la société. Pour que le psychisme d'une personne puisse se développer d'une façon harmonieuse, il faut que dès la petite enfance soit donnés des repères forts qui lui permettent de se construire. Actuellement, le milieu familial ne fournit plus une suffisante sécurité affective et a souvent cessé d'exercer son rôle éducatif. La déchristianisation de la société entraîne une disparition des valeurs fondamentales. Sans ces ressources, l'esprit ne peut plus

affronter les situations de stress qui se multiplient aujourd'hui, et demeurer dans la normalité. Les manifestations de ces manques entraînent des dérives qui revêtent de multiples aspects et constituent ce qu'on qualifie de maladies psychiques : ce terme générique regroupe tous les désordres psychologiques.

P. N.-D. – Que fait le diocèse, directement et indirectement, pour accueillir et accompagner les personnes souffrant de maladies psychiques ?

G. A. – Les aumôneries catholiques des hôpitaux psychiatriques parisiens font un grand travail d'écoute et d'accompagnement. La Pastorale de la Santé a ouvert depuis longtemps déjà des cen-



P. Gilles Annequin, vicaire épiscopal pour la Pastorale de la Santé.

« Il faut accueillir ces personnes non comme des malades, mais comme des êtres qui souffrent. »

tres d'accueil de jour dans Paris. Mais ceci est loin d'être suffisant. Il faut tenir compte aussi d'initiatives diverses et sectorielles menées par des associations, par exemple « Aux captifs la libération » auprès des personnes de la rue, et « la Luciole » qui soutient les parents et les jeunes concernés par les drogues, en lien avec le Vicariat pour la Solidarité. Un groupe de travail diocésain a fait l'inventaire des besoins actuels, ainsi que des formations existantes, pour organiser un travail concerté où tous bénéficieront de l'expérience acquise par chacun.

P. N.-D. – Est-il pertinent, voire nécessaire, de se former, pour mieux accompagner ces personnes ?

G. A. – Les aumôneries d'hôpitaux sont amenées, de plus en plus fréquemment, à prendre en charge des per-

sonnes souffrant de maladies psychiques, mais cela resterait insuffisant si le souci de ces personnes n'était pas partagé par la communauté ecclésiale, en particulier au niveau des paroisses et de leurs pasteurs. Il faut accueillir ces personnes non comme des malades, mais comme des êtres qui souffrent et qu'il faut savoir écouter de façon active. Cette écoute nécessite une formation adaptée. La Pastorale de la Santé a aussi initié une formation spécialement consacrée à « l'écoute et l'accompagnement de personnes en souffrance psychique » qui va s'ouvrir à toutes les paroisses. □

Propos recueillis par
Ariane Rollier